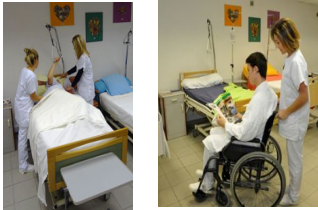


Le titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » option « en structure » exerce ses fonctions en structures collectives auprès d'adultes ou d'enfants.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Il travaille au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Le titulaire du Bac Pro ASSP donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs.





Missions du titulaire du Bac Pro ASSP

Maintien de l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels :

- *Entretien du cadre de vie,*
- *Tri et élimination des déchets,*
- *Préparation de la stérilisation des instruments,*
- *Contribution à la rédaction de protocoles, procédures d'hygiène des locaux*

Participation à l'élaboration de projet individualisé :

- *Analyse de la situation de la personne (ses besoins, ses potentialités, ses projets, ses habitudes de vie, ses désirs, etc.),*
- *Co-construction et mise en œuvre du projet,*
- *Suivi du projet, etc.*

Réalisation d'activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation :

- *Aide à la toilette ou réalisation des soins d'hygiène corporelle,*
- *Réfection et change de lit,*
- *Installation de la personne,*

- Aide aux déplacements,
- Habillage, Déshabillage,
- Diagnostic et proposition d'aménagement d'espace,
- Participation aux procédures de soins d'hygiène et de confort

Conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie:

- Proposition et conduite d'une activité,
- Conception et mise en œuvre de projets d'animation.

Surveillance et alerte sur l'état de santé de la personne :

- Observation du comportement et des habitudes de vie,
- Repérage des modifications,
- Observation de la personne,
- Repérage des signes de détresse,
- Mesure de certains paramètres (poids, taille, etc.), etc.

Préparation de collations, distributions de repas équilibrés et aide à la prise des repas :

- Préparation de collations et/ou goûters,
- Maintien ou remise en température des préparations alimentaires,
- Aide à la prise des repas,
- Distribution des repas et collation

Education à la santé :

- Repérage des besoins d'un public,
- Participation à l'élaboration de supports de prévention, etc.

La formation :

La durée globale de la formation est de 836 heures (400 heures en première année et 436 heures en deuxième année). Les matières principales sont :

Enseignement Enseignement professionnel général :

:

- Nutrition -- Français

Alimentation

Services à l'utilisateur

- Mathématiques,
- Sciences physiques et chimiques

Ergonomie – Soins

- Histoire géographique,
- Education civique

Animation – Education à la santé

- Anglais

Sciences médico-sociales

- Education physique et sportive
- Education artistique

Economie - Gestion

- PSE (Prévention Sécurité Environnement)

Modalités de l'alternance :

Le rythme de l'alternance est de **deux** jours par semaine au CFA (quelques semaines à trois jours) et le reste de la semaine en entreprise.

Entreprises d'accueil :

Les entreprises doivent obligatoirement être des structures collectives d'accueil de personnes (enfants, adolescents, adultes) en situation de dépendance temporaire ou permanente du type :

- Etablissements de la petite enfance (crèche, école maternelle, etc.)
- Etablissements accueillant des personnes âgées ou handicapées (maison de retraite, EHPAD, etc.)
- Services d'hospitalisation, de soins et de cure

Les entreprises peuvent être publiques ou privées.

Qui peut suivre cette formation ?

La préparation au Bac Pro ASSP est accessible aux candidats sortant au minimum de classe

de 3^{ème}.

Modalités d'inscription

A l'IFPS, la procédure de recrutement est la même pour toutes nos formations.

- 1. remplir le dossier de candidature
- 2. passer les tests de positionnement
- 3. passer l'entretien de motivation

En fonction du parcours scolaire, du niveau, des résultats aux tests et à l'entretien, l'entrée en formation pourra se faire directement en 1^{ère} (parcours en 2 ans après accord de l'inspection académique).

Taux de réussite à l'examen :

Le Bac Pro ASSP remplace le BEP Carrières Sanitaires et Sociales depuis la rentrée de septembre 2011. Par conséquent, les premiers diplômés sont sortis en juin 2014.



Débouchés et poursuite d'études :

Emplois :

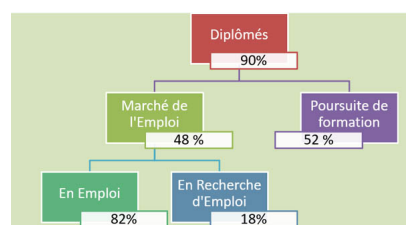
- Assistant en soins et en santé communautaire
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées,
- Maitresse de maison, gouvernante,
- Responsable hébergement,
- Intervenant en structure d'accueil
- Assistant de secteur

Poursuites de formation possibles :

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant (5 modules sur 8 validés avec le Bac ASSP)
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (4 modules sur 8 validés avec le Bac ASSP)
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- BTS Economie sociale familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaires et sociaux

Insertion professionnelle :

Que deviennent les diplômés en Bac Pro ASSP de l'IFPS 6 mois après l'obtention de leur diplôme (3 dernières promotion) ?



Répartition des poursuites de formation :

- 40% Aide-soignant
- 20% Auxiliaire de puériculture
- 20% Prépa infirmière ou Ecole d'infirmière
- 10% Educateur Jeunes Enfants
- 10% BTS SP3S

(* Pour avoir un aperçu de la formation BAC PRO ASSP,

cliquer pour télécharger [la Fiche BAC Pro ASSP Accompagnement Soins et Service la Personne](#)

(* Cliquer pour télécharger [le Dossier de candidature à la formation BAC ASSP](#)